

Les éoliennes en mer contribuent-elles réduire le coût de l'électricité, à la décarbonation de l'énergie et à la sécurité d'approvisionnement électrique des Français ?

Un [Débat public "La mer en débat" CNDP \(debatpublic.fr\)](https://debatpublic.fr) organisé par la Commission nationale du débat public (CNDP) est ouvert à tous les Français depuis le 20 novembre 2023 jusqu'au 26 avril 2024 pour répondre à ces questions centrales pour décider ou non en 2025 de prolonger le programme initié à Saint-Nazaire, Saint-Brieuc et Fécamp, et invite également à la proposition de solutions alternatives pour sécuriser le mix énergétique de la France.

Après 30 années d'abondance et d'un coût de l'électricité le plus bas d'Europe, les Français ont été surpris après la guerre en Ukraine par une augmentation jamais connue du coût de l'électricité en France, mais aussi en Europe alors qu'il s'agit d'une composante centrale du coût de la vie et de la compétitivité et de la pérennité des entreprises françaises.

Le discours médiatique et politique affirme à travers la presse, les ondes et les plateaux télévision que les énergies renouvelables et intermittentes (éolien et solaire) sont la solution pour le coût de l'électricité et la sécurité d'approvisionnement.

Ce discours semble en contradiction à la fois avec la réalité des productions de ces énergies observées en France depuis plusieurs mois, voire années, et avec les décisions des industriels qui, en France, comme en Europe et aux USA, sont en train de se désengager de ce secteur.

Ce secteur énergétique est en effet très consommateur en matières premières de moins en moins disponibles, et fait face à l'explosion de leur coût et des taux d'intérêt.

De plus en plus d'assureurs refusent également de couvrir les risques maintenant révélés de cette industrie peu mature et partie dans une course au gigantisme qui supprime tout effet d'économie d'échelle, et qui de plus affronte un des milieux les plus hostiles avec la combinaison du vent, de l'eau, du sel, du soleil et des tempêtes de plus en plus fréquentes et fortes, comme l'a révélé l'arrêt des champs éoliens en mer de Saint-Nazaire depuis le 1^{er} décembre 2023.

Nous vous invitons à participer à ce débat important dont la finalité est d'écouter la parole du public et dont la synthèse sera transmise au gouvernement et aux parlementaires pour éclairer en 2024 les choix de nos représentants de l'Assemblée nationale et du Sénat qui auront à décider des choix énergétiques de la France pour les prochaines décennies.

Une réunion d'information aura lieu le 20 janvier 2024 de 17h30 à 19h30 Salle Kercaradec à Saint-Gildas de Rhuys (possibilité de suivre en visio-conférence – merci de s'inscrire par mail amisdesaintgildas@gmail.com)

Lien distanciel : <https://us06web.zoom.us/j/82173670288?pwd=17fuDAOKaUwaj2Va9dd87sy07ZlcQ.1>

Vous pouvez aussi participer directement au débat public :

- a) En participant (s'inscrire) aux réunions d'informations : [Agenda | CNDP \(debatpublic.fr\)](https://debatpublic.fr)
- b) En contribuant sur la plate-forme participative : [Projet participatif - Le forum de discussion - Le forum de discussion \(cndp.fr\)](https://debatpublic.fr)
- c) En rédigeant un cahier d'acteur (ouvert aux associations et recommandé) : [Cahiers d'acteurs : les institutions partagent leur point de vue \(debatpublic.fr\)](https://debatpublic.fr)

Votre avis compte, il est urgent et nous concerne tous sans exception, car c'est l'occasion unique de l'exprimer sur un enjeu stratégique pour la vie de nos concitoyens et de nos entreprises pour les prochaines décennies.

Contact :